



Association Française de Cricket

Secrétaire Général

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de 2010 du samedi le 13 mars 2010, au Stade Charlety, 75013 Paris

1. Présents ou représentés (y compris les clubs qui sont arrivés en cours de réunion) :

Angoulême-Mansle ; Armagnac-Bigorre ; Balbyniens 93 ; Bordeaux-Giscours ; Catus ; Chantilly ; Damazan ; Drancy ; Dreux ; Eelavar ; Essonne ; EURO ; Evry ; Eymet ; Lille ; Mantes ; Midi ; PUC ; Saint Aulaye ; St Brice ; Saumur ; Tarn ; Toulouse ; USCA.

2. Présents, sans voix : Tony Banton, président de l'Association ; Eddie Cannon, vice président ; Peter Townsend, secrétaire général ; Vincent Buisson, trésorier général ; Adrien Geille, directeur général de l'Association ; David Bordes, Conseiller Technique (Cricket) ; Mlle O Mendjisky, assistante administrative, FC ; E. Brailly, assistant, FC.

3. Excusés : Thoiry CC (R. Woodall) ; Jean-Marc Seurin (DTN) ; Christian Blacher (DTN adjoint).

4. Le quorum de 30 (sur 60 voix au titre des clubs à jour de leur cotisation 2010 FFBS) étant atteint, l'assemblée débute à 13h25.

5. Mot de bienvenue. Le Président accueille les membres, passe en revue l'ordre du jour, et décrit la manière dont il propose de gérer l'assemblée.

6. Nouvelles fédérales. Le Président annonce l'absence de Christian Blacher (DTN adjoint), souffrant, et lui souhaite un rétablissement rapide.

Le Président présente une synthèse des événements récents au sein de la FFBS qui l'ont menée à l'état actuel de paralysie. Il félicite M. TUGAULT, président d'honneur de la FFBS, ainsi que M. SEURIN, le DTN, pour leur travail qui finit par la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 27 mars.

Ce jour-là, les postes vacants au Comité Directeur seront remplis par les candidats, dont notre Président lui-même, qui espère apporter davantage de poids sur les affaires du cricket au sein d'une fédération recomposée et participer au développement commun des trois sports de batte sur les points, tels que la jeunesse et les relations avec le Ministère, où un travail commun est dans l'intérêt de tous. Avec le soutien sans réserve d'Olivier DUBAUT, M. BANTON invite les présidents des clubs de la région parisienne d'assister à l'AGE du

27 mars, soit en personne soit en envoyant un membre du club dûment mandaté ; et les autres clubs de renvoyer des formulaires de procuration aux bureaux de France Cricket, afin de maximiser les chances de faire élire M. BANTON. Le Secrétaire Général est chargé d'annoncer ces consignes aux clubs non présents à l'issue de notre assemblée.

7. Cérémonie de remise de médailles décernées par l'ICC pour célébrer ses 100 ans.

Le Président présente les cinq médailles que l'ICC a accordées à la France, suite à nos recommandations :

7.1 À Olivier DUBAUT, président de l'Association pendant 8 ans, et largement responsable de l'autonomie actuelle dont elle dispose. Président engagé de l'un des plus grands clubs multisports et très impliqué dans la vie sportive de la région entière.

7.2. À Stephen HARRISON, pour ses contributions à tous les niveaux de cricket sur le plan trésorerie et dans la gestion de l'arbitrage : depuis longtemps trésorier de l'Association, ainsi que de sa région du sud-ouest, et de l'association des arbitres ; président de Saint Aulaye Cricket.

7.3. À Simon HEWITT, pour ses multiples contributions au cricket en France : sur le terrain (108 fois joueur en EDF, dont 105 comme capitaine) et dans la vie associative (fondateur des clubs de PUC et de Thoiry ; président de France Cricket ; DTN). Sa fille, Anaïs, est montée à Paris pour recevoir la médaille de la part de son père.

7.4. À Eddie CANNON, pour son attachement à la vie des clubs (fondateur du club de St Astier en 1989) ; avocat passionné pour l'accession de la France au titre de Membre Associé de l'ICC ; membre du Bureau de France Cricket depuis 1997.

7.5. À Daniel KRZYZYK, pour son implication indéfectible au développement et à la gestion du cricket pour les jeunes, dont l'organisation des championnats jeunes, Nationaux et en Ile de France.

8. Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 mars 2009 : Approuvé, sans modifications, par acclamation.

9. Bilan moral : rapport présidentiel.

Le Président lit le rapport moral 2009. Le rapport est disponible pour consultation et téléchargement par ce lien vers le site de France Cricket :

<http://www.icc-europe.org/DATABASE/ARTICLES/articles/000054/005466.shtml>

10. Priorités du Directeur Général.

Le Directeur Général expose ses priorités :

- Sa volonté d'accompagner les clubs : à la recherche de subventions ; pour optimiser leur organisation ; de trouver ou améliorer leur terrains ; et supporter leur développement.
- Son implication dans le travail de toutes les Commissions et son projet d'améliorer d'une manière significative la préparation et publication des calendriers.
- Ses actions spécifiques pour encourager les clubs à s'impliquer dans les structures fédérales et gouvernementales, afin d'en tirer davantage de subventions et autres aides.
- Sa poursuite des sponsors et autres sources de revenus, notamment dans le contexte de notre challenge pour qualification au WCL8.

M. DUBAUT, en tant que président de club et président d'honneur de l'Association, donne son aval à cette politique et remercie le Directeur Général pour ses initiatives.

11. Rapports des Commissions, de l'AFNEC, et du CTC.

Ces rapports sont présentés par écrit, ayant été diffusés aux clubs avec la convocation à l'AG. Plusieurs questions sont posées sur les terrains de la région Ile de France.

Concernant Bagatelle, qui dépend du Département des Parcs & Jardins, Olivier DUBAUT (le président de PUC) confirme que l'achat d'un nouveau tapis est étudié depuis une réunion récente. Tout ce qui soulignerait le déroulement d'un match serait utile : marquage des limites du terrain (boundary) par drapeaux ou autres signaux à apporter par le club « recevant » ; utilisation des vestiaires afin que le gardien commence à connaître les équipes ; etc.

Quant à Vincennes (Polygone), M. DUBAUT informe l'assemblée qu'il pense à un deuxième emplacement pour un terrain supplémentaire ; et il verra avec la Mairie de Paris pour le paiement des frais.

Suite à des remarques sur la taille du terrain des Mureaux, désormais disponible aux matchs/séances officiels (plus 20 journées pour les événements FC en contre partie de l'abandon de la créance de FC auprès du club des Mureaux), le Président annonce que notre expert (président de la Commission Terrains) fera le point lors de sa visite technique imminente.

Le président de la Commission des Jeunes présente le trophée Jeunes U19 au club d'EURO dont l'équipe était invaincu en 2009.

12. Bilan financier

Le Trésorier choisit, pour la présentation de son premier bilan, un moyen visuel pour accompagner ces remarques.

Le résultat est un surplus de € 59.402,30 portant ainsi les réserves en rapport à nouveau, après affectation de ce résultat, à € 71.025,26.

Le Trésorier souligne que cet excédent est exceptionnel à cause de l'absence de paiement par la FFBS des sommes dues selon la Convention d'Objectif du Ministère, ainsi que la quote-part FC des cotisations et licences. Il ajoute qu'un acompte de € 15.000 sur le solde fin décembre 2009 a été perçu fin février 2010 et que le reliquat est attendu avant la fin du mois de mars 2010 (perçu à ce jour). Donc, n'ayant pas ces fonds courant 2009, certaines dépenses ont été décalées. Par exemple le Directeur Général n'a été embauché qu'en septembre 2009, au lieu de fin juin comme prévu dans le budget, ce qui a retardé l'embauche d'une assistante administrative, réalisée qu'en février 2010, ainsi la prise de locaux propres, également retardée de 4 mois et réalisée début février 2010.

Une question est posée sur l'éventuelle utilisation des réserves de l'Association pour des actions sur les terrains, dont l'éventuel achat d'un terrain France Cricket en tant que centre national. Le Président rappelle que c'est aux clubs de trouver leur propre terrain, en collaboration avec les municipalités. France Cricket apportera tout son soutien à de telles démarches, comme indiqué par le Directeur-Général, mais ce n'est pas son rôle de se substituer aux clubs. Ceci n'est pas à confondre avec les Comités Départementaux de la FFBS, qui font les démarches pour les clubs de Paris (CD 75), et dont la création d'un CD 93 est à l'étude afin de disposer d'un terrain en Seine St Denis.

En passant, le Trésorier informe les clubs qu'il propose de ne plus leur envoyer des chèques, dont plusieurs ne parviennent pas à la bonne adresse voire à la bonne personne. Il conseille

aux clubs d'ouvrir un compte bancaire à leur propre nom pour réceptionner les sommes éventuellement dues, et de lui en communiquer les coordonnées.

13. Rapport du Vérificateur aux Comptes.

L'expert présente son rapport sur les comptes 2009, qui est sans réserves. Il a souligné que c'est la première année qu'il travaille en collaboration avec Vincent Buisson, notre Trésorier, et en dépit des difficultés générées notamment par la disponibilité tardive des éléments relatifs au solde avec la FFBS, en raison des difficultés énoncées par le Président en début d'Assemblée, la mission s'est bien déroulée.

14. Vote sur les Comptes 2009 : Approuvés : 0 bulletins blancs ; 2 voix contre ; 39 voix pour.

15. Budget 2010.

Le trésorier rappelle que le budget primitif doit être présenté à l'ICC en octobre pour validation en décembre, donc avant notre AG. Des mises à jours trimestrielles donnent la possibilité de porter des modifications à l'intention de l'ICC, soit pour tenir compte des modifications qui peuvent être proposées par l'AG, soit pour tenir compte de l'évolution de nos projets.

Le budget primitif est résumé comme suit :

Subventions ICC	€171.240
Convention d'Objectif Ministère	€27.500
Ressources propres à FC	€31.600
Total Ressources	€230.340
Coûts administratifs (dont -€9.450 au titre d'ajustements de clôture 2009)	€143.910
Championnats nationaux	€21.800
Équipe de France	€55.500
Développement	€21.850
Autre dépenses reportées de 2009 suite au retard de paiement FFBS :	€1.177
Total Dépenses	€244.237
Déficit total prévu en 2010	€13.897

Ce budget, qui met en œuvre le Plan de Développement pour 2010, a été préparé en tenant compte du surplus significatif 2009, expliqué avec les commentaires sur les comptes 2009. Au total, des engagements de dépenses fermes auprès de l'ICC, un montant supplémentaire de €28.777 sont à prévoir (prévues au budget primitif 2009, mais non comprises dans le budget 2010 en attente de résolution de la situation avec la FFBS) reportées de 2009 notamment suite au retard de paiement FFBS. A noter qu'il ne resterait que €28.351,56 non utilisés en réserves après prise en compte de ce déficit 2010 budgété si toutes les dépenses 2009 reportées étaient effectuées. A noter qu'avec la résolution du problème financier avec la FFBS, nous pouvons effectivement envisager de réaliser ces dépenses, ce qui entraînerait la revue du déficit 2010 à

la hausse. Le maintien de ces réserves permettra à FC de pouvoir envisager des actions ponctuelles d'importance pour le développement de l'Association, mais surtout de pouvoir anticiper les dépenses sur des activités futures dont le financement n'arrivera qu'avec les subventions 2011.

16. Vote sur le Budget 2010 : **Approuvé** : 1 bulletin blanc ; 2 voix contre ; 39 voix pour.

17. Election d'un membre du Comité Directeur.

Remplacement de Jiten Raj.

Le président remercie M. Raj pour ses services et contributions et se dit content de voir se présenter deux excellents candidats. Résultat du scrutin :

Geoffrey SAHAYA (Evry Bulls CC) 20 voix.

Prethevechand THIYAGARAJAN (Balbyniens 93) 16 voix.

M Sahaya est donc élu pour ce qui reste du mandat de M Raj (3 ans).

18. Modifications apportées aux Statuts et au Règlement Intérieur

Le Secrétaire Général présente les points forts des 53 modifications nécessaires qui se sont accumulées et qui ont été diffusées aux clubs 15 jours avant l'Assemblée Générale.

La présentation se fait visuellement et verbalement autour de 4 grands thèmes.

Après l'exposition de chaque thème, l'assemblée est invitée à poser des questions ou autres objections.

18.1. L'intégration de notre directeur général dans la vie de notre Association.

- Son accès, avec voix consultative, aux réunions du Bureau et du Comité Directeur et aux assemblées.

- Ses fonctions et responsabilités principales, détaillés aux clubs le 22 juin 2009 dans le cadre de la campagne de recrutement.

- Sa relation avec le Comité Directeur, le Bureau et, surtout, les Commissions.

18.2. Autour du Conseiller Technique (Cricket)

- Son accès, avec voix consultative, aux réunions du Bureau et du Comité Directeur et aux assemblées.

- Exposition de ses fonctions et responsabilités principales.

- La priorité accordée aux activités des Equipes de France sur tout autre calendrier.

18.3. Interaction entre France Cricket et la Fédération, la plupart des modifications conséquentes au renouvellement de la Convention FFBS-FC.

- Remplacement de notre Commission de Discipline par une procédure de traitement des infractions au Code de Conduite Cricket au sein de la CSNC

- Rappel de la préséance de la FFBS quand FC veut modifier ses statuts et règlement intérieur

- Obligation de communiquer copies de documents clés (P-V, comptes, règlements)

18.4. Modifications sur le plan d'administration et protocolaire, dont les plus significatives:

- Donner au Comité Directeur l'autorité de transférer notre siège social (toujours Rue de Fécamp) ailleurs en Ile de France.

- Restaurer à quatre ans le mandat du comité Directeur, du Bureau et des présidents de Commissions (modification nécessaire pour appliquer les règles applicables aux Fédérations Sportives en France, qui s'appliquent d'office à FC en tant qu'Association avec délégation de pouvoir d'une Fédération Sportive).

- Mandater que le droit d'un club de participer à une assemblée FC dépendra du paiement et encaissement de la cotisation fédérale au plus tard la veille de l'assemblée. Contrairement à toutes les autres modifications, qui prennent effet immédiatement, celle-ci ne rentrera en vigueur que pour l'AG normale de 2011.
- Instituer le courriel et le site Web comme les normes de communication avec les clubs.
- Exiger que les présidents de nos Commissions soient licenciés.
- Confirmer qu'un Vérificateur aux Comptes doit être invité à évaluer et approuver nos comptes.

A la fin de cette exposition, l'assemblée approuve l'ensemble des modifications par acclamation.

Les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur seront publiés sur les sites de France Cricket ainsi que sur le site fédéral.

19. Compétitions nationales 2010 : état des lieux

Le Secrétaire Général félicite les clubs sur leur volonté de s'adapter aux obligations nouvelles pour les inscriptions et de respecter la date limite de 12h00 la veille de l'assemblée.

Le Directeur Général présente l'état des lieux de la formation des arbitres et remercie les clubs pour leur implication.

Pendant la discussion qui suit cette intervention, M. Prebagarane BALANE, président d'Evry Bulls CC, commente la nécessité de davantage de rigueur dans l'organisation de l'arbitrage en Ile de France et se porte volontaire pour gérer l'arbitrage de la Super Ligue en Ile de France, offre acclamée par les clubs et par les dirigeants de l'Association. L'Assemblée demande que la prochaine réunion du CD étudie la validation de l'accession de M BALANE aux Commissions d'Arbitrage et Sportive.

19.1. Super Ligue

La décision de Roxy CC de ne pas présenter une équipe en Super Ligue 2010 est notée. Le match de barrage contre Mantes n'est plus nécessaire et le calendrier est à modifier avec Mantes confirmé en SL 2010.

La CSNC confirme que plusieurs demandes de reports et autres modifications au calendrier ont été reçues et seront traitées sans délai afin de publier une mise à jour avant le 1er avril (Article 1.13 du règlement). Le Président rappelle aux clubs la procédure pour des appels éventuels (Article 1.15).

La refonte du règlement a été présentée, et aucune question n'a été posée.

L'assemblée approuve le règlement par acclamation et sans aucune modification.

19.2. Ligue Nationale.

La liste des clubs d'Ile de France qui ont présenté formulaires et paiements contient de nouveaux postulants dont le cas sera examiné par la CSNC. L'assemblée note qu'aucun club de la région Centre/Est n'est inscrit à l'échéance.

La refonte du règlement a été présentée, et aucune question n'a été posée.

L'assemblée approuve le règlement par acclamation et sans aucune modification

Compte rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 13 mars 2010

Les règlements Super Ligue et Nationale sont disponibles pour consultation et téléchargement par ce lien au site de France Cricket :

<http://www.icc-europe.org/DATABASE/ARTICLES/articles/000053/005394.shtml>

20. L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et clôt la réunion à 17h45.

Publié par le secrétaire général le 27 mars 2010, avec l'approbation du président.

Approuvé par le Comité Directeur le 10 avril 2010.